

[lamanchelibre.fr](http://lamanchelibre.fr)

## Saint-Lô. Des classes en moins à R. Brûlé et Les Palliers ?

La Manche Libre

3-4 minutes

Parmi la foule réunie mardi 31 mars devant la préfecture de la Manche pour protester contre les 56 fermetures de classes envisagées dans le département, on pouvait repérer des pancartes annonçant "*Fermeture aux Palliers, catastrophe assurée !*" ou "*Les Palliers en danger*". L'école primaire fait en effet partie des deux établissements saint-lois concernés par cette décision, avec l'école Raymond Brûlé. Chacun devrait accueillir une classe en moins à la rentrée scolaire 2026-2027.

### "Un établissement avec des besoins particuliers"

Pour Isabelle Mabout, directrice des Palliers, la situation est d'autant plus difficile à accepter que son école se trouve dans un quartier prioritaire de la politique de la ville (QPV). "*C'est un établissement qui a des besoins particuliers et ce n'est absolument pas pris en compte. Nous avons des enfants en situation de handicap, qui viennent de milieux sociaux difficiles, qui ont des besoins spécifiques en matière d'apprentissage. Une classe en moins, c'est revoir à la baisse leur accompagnement et cela porte un coup à l'égalité des chances*", témoigne-t-elle.

Marie Leyrat, mère de deux enfants scolarisés aux Palliers, abonde : "*Cette école concentre les difficultés et les inégalités. Les effectifs sont assez réduits pour l'instant, avec une moyenne de 19 élèves par classe, mais c'est une réelle nécessité quand l'établissement accueille, entre autres, 15 élèves en situation de handicap ou à besoin particulier reconnu. Il y a, de plus, un vrai problème de mixité sociale aux Palliers, et le faible effectif par classe était un des derniers leviers pour garantir la réussite des enfants de cette école.*"

A l'échelle départementale, "*une école sur cinq va perdre une classe*", dénonçait Jérôme Dutron, secrétaire départemental de la Fédération syndicale unitaire (FSU). La décision finale concernant ces fermetures devrait être rendue lors du prochain Conseil départemental de l'Education nationale, le 10 avril.

### Un rassemblement le 3 avril pour Raymond Brûlé

"*Nous avons à chaque fois réussi à l'éviter mais c'est la troisième fois qu'une classe est menacée dans l'école Raymond Brûlé après 2023 et 2024*", rappelle Marion Gobin, présidente de l'Association des parents d'élèves de l'école. "*Nous nous y attendions et nous sommes donc à nouveau vent debout contre cette décision, d'autant que c'est une école Ulis, qui accueille donc des enfants en situation de handicap. Il y a un vrai manque d'attention pour ces cas particuliers. Nous sommes en train de finaliser une pétition que nous aimerions être commune avec Les Palliers et nous allons tenir un rassemblement le 3 avril à la sortie de l'école pour sensibiliser les parents au sujet.*"